

**Bakabadda, un Égyptien à Persépolis** — Sur la tablette 306 des *Persepolis Fortification Tablets* (= PF), R.T. Hallock (*OIP* XCII, 1969), l'inventeur de ces textes, a lu aux lignes 6-7 : *m. Ba-ka-ʿba<sup>1</sup>-ud-da hi-še ʿm(?)*.<sup>1</sup> *ka-mu-iš-ra* et a traduit : « Bakabada the *kamušra* ». Il est suivi dans cette interprétation par W. Hinz et H. Koch, *Elamisches Wörterbuch* 1987 : 429 sub *hh.(?) qa-mu-iš-ra* avec la remarque : « unbekannte Berufsbezeichnung ». En réalité, il faut lire *m. Ba-ka-ʿba<sup>1</sup>-ud-da hi-še ʿak<sup>1</sup>-ka<sub>4</sub> mu-iz-ra* et traduire : « un nommé Bakabadda qui (est) un Égyptien ». En effet, le texte PF 306 qui atteste d'une fourniture de rations est repris dans le bilan PF 1957 : 1-2 où Bakabadda est associé à des Égyptiens.

Bakabadda (sous différentes graphies *Ba-ka<sub>4</sub>-ba-da*, *Ba-ka<sub>4</sub>-ba-ad-da* ou *Ba-ka<sub>4</sub>-ba-ud-da*) est un anthroponyme fréquemment attesté sur les tablettes de Persépolis où l'on trouve plusieurs homonymes : il y a un Bakabadda juge de Parnaka le « maréchal de la Cour » (selon l'expression de W. Hinz) en PF 1272, un autre reçoit une ration de vin (PF 1562), un autre des abricots<sup>(?)</sup> (PF 144), un autre encore de la farine (PF 1082), etc., sans cependant qu'il soit possible d'établir s'il s'agit vraiment de personnages différents. Il semble cependant que les tablettes PF 1082, 1403 et 1438 et les documents PF 444, 952, 984, 985, 990, 1759, etc. concernent la même personne. Deux autres Bakabadda sont également attestés dans les *Persepolis Treasury Tablets* (G.G. Cameron, *OIP* LXV, 1948 = PT), le premier étant scribe (PT 58 et 68) et le second amiral (PT 8). A tous ceux-ci vient donc s'ajouter un Égyptien, en même temps que disparaît du lexique élamite la prétendue profession de *\*kamušra*.

Grazia Giovinazzo (30.11.87)

ER 317 du CNRS

88 Rue de Grenelle

F-75007 Paris